

Dépôt du budget 2021 : L'augmentation des factures obligatoires et une diminution des possibilités de revenus indiquent une hausse du budget municipal

St-Isidore, 12 novembre 2020 - Lors d'une réunion extraordinaire le mardi 10 novembre dernier, le conseil municipal du Village de St-Isidore a approuvé les budget d'opération et du service d'égouts sanitaires pour l'année 2021.

Le budget du fonds de fonctionnement de 2021 se chiffre à 1 175 776 \$, tandis que le budget d'exploitation des services d'égouts est établi à 89 420 \$. Le taux de taxation augmente à 1,4938 \$ par 100 \$ d'évaluation, tandis que les frais d'usage des égouts demeurent à 400 \$ par utilisateur-équivalent.

Plusieurs éléments majeurs et incontrôlables expliquent la hausse des taxes municipales. L'assiette fiscale de la municipalité a diminuée de 897 700 \$. Les factures obligatoires telles que le déneigement, les lumières et les lignes de rue, les services de la GRC et de la CSRPA ont une augmentation de 10 890 \$. Les assurances augmenteront encore de 25 à 30 % cette année.

« Du côté des revenus, l'octroi inconditionnel est augmenté de 15 064 \$, mais il n'y a toujours aucune augmentation du montant attribué par la province pour l'entretien des routes, même si les factures de ce service augmentent constamment, » souligne le Maire de St-Isidore, Oscar Roussel. « Des revenus au niveau des locations de salles et la visite du carrousel de la GRC avaient été prévus en 2020 et n'ont pas pu être réalisés en raison de la pandémie - et ces mêmes revenus seront difficilement réalisables en 2021 ».

Afin de limiter l'augmentation du compte de taxes des citoyens, plusieurs dépenses ont été revues à la baisse, notamment les déplacements et les frais de réunion, qui devraient se faire virtuellement encore pour 2021. Avec certains changements dans les ressources humaines, ce sont 6 000 \$ qui sont économisés au niveau des salaires.

« Malgré les augmentations des factures obligatoires, le total des dépenses a été conservé en dessous des dépenses prévues en 2020, » souligne le Maire Roussel. « Malheureusement, le manque de revenus nous frappe de plein fouet et réduit considérablement notre marge de manœuvre ».

« Pendant plusieurs années, le taux de taxation du Village est demeuré relativement stable. Mais il devient très difficile de maintenir le niveau de qualité de nos services avec le même taux de taxation, car la majorité des dépenses augmentent d'années en années. Nous misons sur de nouveaux projets pour nous permettre d'augmenter l'assiette fiscale de la municipalité dans les prochaines années, ce qui nous aiderait grandement à minimiser les effets sur le compte de taxes des citoyens », précise le Maire Roussel.

– 30 –

Pour renseignements :
Monsieur Oscar Roussel
Maire
Village de St-Isidore
(506) 358-6005

